

La crainte du chômage en tête d'un sondage

De quoi les Français ont-ils peur ?

■ La dégradation du cadre de vie arriverait au second plan

Que craignent le plus les Français ? Selon l'enquête menée par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN), on pourrait répondre : être un chômeur qui fume une cigarette en se baignant dans un lac pollué près d'une centrale nucléaire, après avoir mangé des produits à base d'OGM...

Blague à part, l'IRSN a livré hier une radioscopie des craintes de notre pays via un baromètre sur « la perception des situations à risques

« Nous travaillons sur le nucléaire mais il est important de connaître le contexte général »

par les Français ». L'enquête menée est très large. « Nous travaillons surtout sur le nucléaire mais il est important de connaître le contexte général », justifie Geneviève Beaumont, responsable de l'unité de gestion des risques à l'IRSN.



Les risques individuels sont jugés plus dangereux que les risques de pollution pourtant en augmentation.

Les problèmes sociaux préoccupent le plus les Français, le chômage (37%) repassant devant l'insécurité (30%) et la misère et l'exclusion (28%). Suivent la dégradation de l'environnement, le terrorisme, les accidents de la route... Au jeu des comparaisons, le nucléaire n'arrive qu'en 10^e position, avec 8% de réponses. « Un risque utile passe mieux qu'un risque inutile », commente le directeur général de l'IRSN, Jacques Repussard. « Le nucléaire doit ses bons résultats à son rôle reconnu de producteur d'énergie. »

Au chapitre des « situations à

risques », les risques individuels sont jugés plus dangereux que les risques de pollution. Sur une sélection de 27 situations, le tabagisme des jeunes arrive premier (83%), suivi de près par la drogue (75%), la pollution des eaux (70%) et l'alcoolisme (69%).

Les risques récemment médiatisés sont haut placés sur la liste : l'obésité des jeunes se place à la 7^e place. Par contre, les accidents domestiques sont largement ignorés alors qu'ils causent plus de 18.000 décès par an en France. « En plus, les informations se perdent entre les générations. Il

faut plus de pédagogie. » Geneviève Beaumont esquisse un sourire. « J'ai donné il y a peu un cours à des jeunes de 22 ans. Ils m'ont demandé ce qu'étaient les risques nucléaires. Il y a quelques années, personne n'aurait posé cette question. Tout le monde avait en tête les exemples d'Hiroshima et de Tchernobyl... »

Jean-Marie Benoist

1. Sondage réalisé sur un échantillon représentatif de 1000 personnes par BVA. Le rapport est consultable sur le site www.irsn.org.

2. Chaque interviewé devait donner deux réponses.

OGM, Tchernobyl, pollution : nos concitoyens ne font pas confiance aux « autorités »

En majorité, les Français pensent qu'on ne leur dit pas la vérité sur les situations à risques et ne font pas confiance au gouvernement pour résoudre ces problèmes. C'est une des conclusions du baromètre sur les peurs des Français rendu public par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN).

Les résultats sont détonants. En moyenne, moins de 40% des Français estiment qu'on leur dit bien la vérité. Sur des sujets tels que le transport des matières dangereuses ou les centrales nucléaires, le pourcentage descend

jusqu'à 17%... Et pourtant le nucléaire reste bas dans les préoccupations des Français (voir ci-contre.) Les OGM récoltent 12%, autant que les déchets radioactifs, les déchets chimiques 10%. Seules situations à risques à s'en tirer avec un score de plus de 50% : les accidents de la route, le tabagisme des jeunes, le Sida et l'alcoolisme. Toutes ont fait l'objet de grandes campagnes d'information « choc » par les derniers gouvernements. Un hasard ? Les Français demandent à être mieux informés. Ils croient aux experts, même s'ils trouvent que ces der-

niers sont un peu en retrait de la société », selon Jacques Repussard, directeur général de l'IRSN. « En fait, près de 60% des Français seraient même prêts à prendre sur leur temps libre pour pouvoir agir. Ils plébiscitent l'idée de structures associatives, réunissant des gens de tous horizons. » En effet, côté confiance accordée aux autorités pour résoudre les problèmes, ce n'est guère mieux. Là aussi moins de 40% des Français en moyenne considèrent qu'ils sont entre de bonnes mains. Seuls les accidents de la route s'en tirent honorablement

(60% de confiance), grâce à la Sécurité routière et à une politique répressive forte. Mais pour les OGM, par exemple, 15% seulement font confiance au gouvernement...

Le recordman toutes catégories (en plus de la longévité), concerne les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl. 19 ans après, seulement 11% des interviewés font confiance au gouvernement, et 8% estiment qu'on leur a dit la vérité. Des scores qui baissent chaque année.

Jean-Marie Benoist

Le portable décrié... et adoré par les Français

Un tissu de sonneries

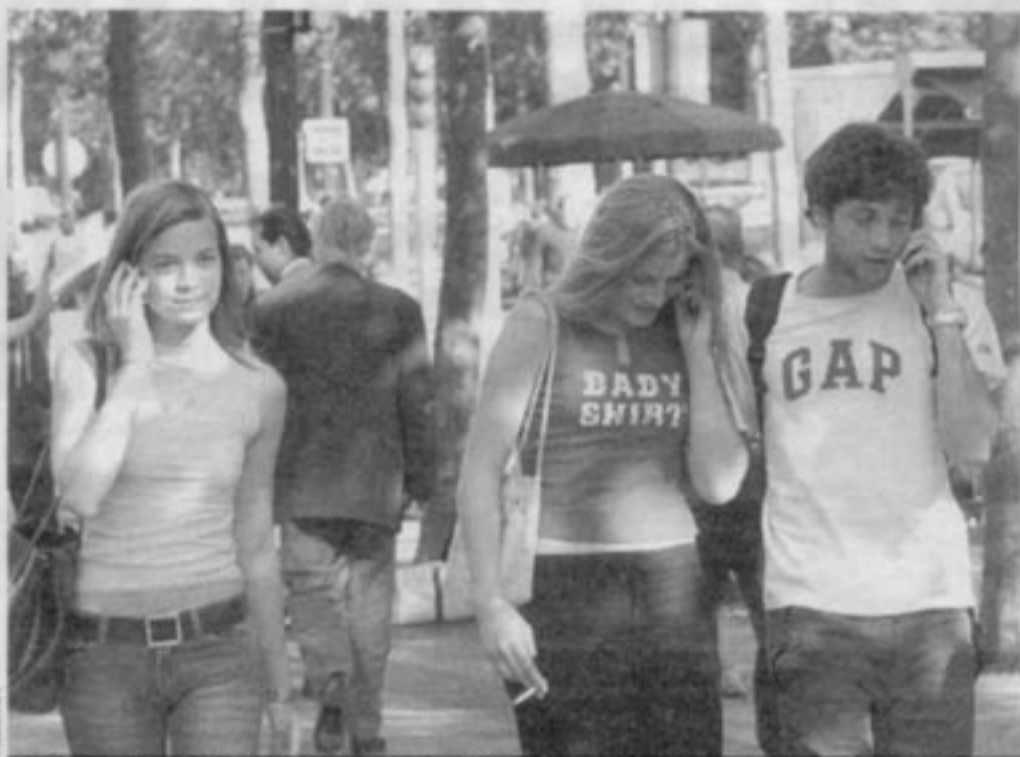
■ Une étude décrit notre perception contradictoire du téléphone mobile

La téléphonie mobile a bouleversé nos existences. Le portable est devenu un compagnon quotidien. Mandaté par l'Association française des opérateurs mobiles (AFOM), le Groupe interdisciplinaire sur les processus d'information et de communication (GRIPIC) s'est penché pour la première fois sur les relations entre les Français et leur portable. Une dizaine de chercheurs ont parlé avec des utilisateurs et passé six mois à observer les comportements des Français avec leur téléphone dans les gares, bars, trains, bibliothèques, entreprises... Résultat : en parole, le portable est décrié, mais dans les faits on l'adore – et on le supporte chez les autres.

« Une sorte d'archive de vie »

Si on pose la question aux Français, « très souvent, les gens évoquent la perte du lien social, explique Joëlle Menrath, chercheuse au GRIPIC et coauteure de l'étude. Mais l'observation montre une tolérance généralisée des comportements cités comme gênants, comme téléphoner dans le bus. Une des raisons est qu'on est tour à tour utilisateur et spectateur, on subit autant qu'on fait subir ».

Quant au côté envahissant, lui aussi sou-



Les enquêtes montrent une tolérance généralisée envers des comportements réputés gênants.

vent cité, chacun contourne le problème à sa façon. « On est tous obligés de devenir des petits ingénieurs en communication. On sait où on capte ou pas, chacun a ses stratégies pour se rendre injoignable... » précise Joëlle Menrath.

De plus, le portable devient une véritable extension de son possesseur. On le personnalise (coques, sonneries, photos en fond

d'écran...); bref, une sorte d'« archive de vie », selon Joëlle Menrath. « Personne ne va prêter son portable, c'est un objet trop personnel. On fait volontiers la biographie de l'objet, on se souvient de son premier portable, où on s'en est séparé et pourquoi... Souvent, c'est un objet que l'on ne parvient pas à jeter. »

Jean-Marie Benoist

Pourquoi je l'adore

C'est le compagnon de tous les jours. Il tient lieu d'agenda, remplace la cigarette, permet de prendre la pose, donne l'air important au dernier des cons. C'est aussi le sauveur des soirées. Quand la conversation tombe à plat, il suffit de sortir son téléphone. Pour les paranoïaques, l'affichage du numéro permet un filtrage efficace des appels (par exemple la belle-mère), même si certains lâches se mettent en numéro masqué. Plus sérieusement, la nouvelle

fonction photo fait de ces appareils les nouveaux témoins privilégiés de notre société. Lors des dernières manifestations lycéennes, une des photos montrant un jeune rudement admonesté par des policiers avait été prise sur un téléphone. Surtout, le portable sauve des vies. Le surfeur pris dans une avalanche n'est plus isolé; lors d'un accident sur l'autoroute, les secours sont appelés immédiatement...

J.-M. B.

Pourquoi je l'abhorre

Qu'aurait fait Spielberg si E.T. avait eu un portable pour appeler sa « maison » ? Réponse : un bon spot de pub. Le problème, ainsi que le décrit Pierre Desproges, c'est que : Si le « téléphone sonne dès qu'on entre dans son bain », le portable, lui, tombe en panne de batterie ou de réseau dès qu'on en a besoin. Et quand on en a pas besoin, voire justement quand on aimerait bien avoir la paix, au cinéma, au théâtre, pendant un

slow langoureux, évidemment, il sonne. Et parfois ils s'y mettent à plusieurs, mélangeant harmonieusement les mélodies ridicules de leurs sonneries irritantes. Encore, s'il n'y avait que ça ! L'usage du portable au volant continue de faire des nouvelles victimes et des mécontents verbalisés. Plus inquiétant encore, les ondes émises par les mobiles suscitent peur et polémique.

J.-M. B.

Dans le 11^e, les échoppes chinoises remplacent les boulangeries

Métamorphose d'un quartier parisien

■ La mairie tente d'endiguer le flot afin de maintenir une diversité

Rue de la Boquette, 11^e arrondissement. Une artère vivante, où alternent des restaurants, des opticiens, des bars... Cinquante mètres plus loin, en parallèle, la rue Sedaine. La transition est brutale. La rue n'est qu'une succession de magasins de vêtements, tous tenus par des Chinois. La suite des noms ferait presque sourire : Franstyle, Loline, Merveilles... Tous portent la mention « Vente en gros, demi-gros, import, export, pas de vente au détail. » Pour les rares magasins où ce n'est pas expressément affiché, c'est la même chose, il suffit de demander à l'intérieur.

La moitié du trafic de la rue, tant routier que piétonnier, tourne autour du textile : hommes portant à la main des cartons ou

La moitié du trafic de la rue, tant routier que piétonnier, tourne autour du textile

des sacs remplis de vêtements ; Chinois poussant leurs diables, déchargeant leurs camions qui occupent la moitié des places de la rue au bas mot.

« C'est devenu impossible de se garer ici », déplore Maude, 54 ans, résidente. « Les camions en remplacent d'autres, du matin au soir. La rue est embouteillée tous les jours ! » Georges Sarre, maire du 11^e arrondissement, connaît bien le problème. « Il n'y a pas que les embouteillages. Il y a aussi les risques d'incendie, par exemple. Mais le plus préoccupant est la disparition des commerces de proximité, remplacés par ces boutiques de vêtements. » Rue Sedaine, seuls survivent deux cafés,



Dans le XI^e arrondissement de Paris, hier.

une boulangerie... et un supermarché. « Je suis obligée de marcher vingt minutes pour trouver un bon maraîcher, se plaint Maude. Et c'est la même chose pour le boucher. »

Le problème n'est pas récent. « Le développement de la mono-activité textile a commencé à partir de 1990, rappelle Georges Sarre. Maintenant, elle s'étend aussi rue Popincourt, rue Parmentier... Il y a déjà plus de 500 commerces chinois de textile dans le 11^e, qui ont remplacé des cordonneries, des bouchers... Si on n'est pas vigilant, ça va continuer. On contrôle régulièrement les magasins, mais ça ne

fait que limiter le phénomène. En fait, on ne dispose d'aucun outil législatif permettant de réguler ou d'orienter les implantations de magasins. »

Seul instrument à la disposition de la municipalité, la SEMAEST, Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est parisien, tente d'endiguer le flot du tissu en louant ou préemptant les locaux qui se libèrent. Mais la méthode est limitée. « La SEMAEST doit travailler sur le tas, précise Georges Sarre. Personne n'a l'obligation de prévenir l'Etat pour vendre son bail ! »

Inexorablement, de nouvelles

boutiques de vêtements apparaissent. Mais tout le monde ne voit pas ça d'un œil réprobateur. « Ils apportent du mouvement au quartier. Et contrairement à ce que beaucoup de gens disent, ils ne salissent pas la rue, sourit Yannick, 35 ans, résident. Par contre, ils fonctionnent en vase clos. Ils ne font que travailler. On les voit jamais hors de leurs magasins, sauf ceux qui sont chargés de la nourriture, et qui se baladent avec des Caddies remplis de sandwiches, qu'ils triment de boutique en boutique pour les vendre... »

Jean-Marie Benoist

Omerta chez les grossistes asiatiques d'Aubervilliers

Aux portes de Paris, les grossistes en textile ont pignon sur rue. L'avenue Victor Hugo, à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, a des airs de China Town du textile. « Ne vend pas au détail » indiquent des feuilles blanches, scotchées aux portes vitrées. Pas de détail non plus sur leur activité. Les négociants asiatiques observent une véritable loi du silence. Impossible de savoir quelle proportion de leur marchandise provient de Chine, comment elle est arrivée ici et où elle doit repartir. Pourtant, dans ces boutiques où « l'arrivage est permanent », jeans en tous genres, tee-shirts bariolés, lingerie et chaussures s'exposent sur les murs alors que le sol est encombré de cartons et d'emballages plastifiés. Les patrons de ces magasins de transit sont tous « absents » et les vendeurs ne parlent français que lorsqu'ils négocient le prix de lots de vêtements. Personne ne sait rien ou n'ose parler. Seuls quelques jeunes vendeurs expliquent ce mutisme par la dureté de la compétition entre les commerces qui se jouxtent dans cette zone industrielle. Les prix sont des sujets tabous, voire dangereux à évoquer. Même les grossistes du Sentier avouent se méfier des méthodes de cette concurrence.

A. V.

“Pour tenir, il faut être innovant”

DANS LES VOSGES. bastion historique du textile, la concurrence asiatique fait réagir les industriels. Patrick Decouvelaere, PDG de l'usine familiale du même nom, à Lépanges-sur-Vologne, a choisi de relever le défi de l'innovation pour maintenir son activité de tisseur-créateur pour l'habillement. « Pour tenir, il faut être innovant ou faire des produits nouveaux. Nous avons à déposé

un brevet mondial sur les tissus élastiques à base de cellulose. Cela rend par exemple le lin plus facile à repasser et plus agréable à porter. » L'entreprise Decouvelaere a investi près de 4,5 millions d'euros depuis 2001 pour moderniser ses deux usines. « Contrairement à la Chine, nous misons sur l'innovation, le développement durable, la lutte contre la pollution ».

Ce brevet est aussi une « belle lueur d'espoir » pour son PDG : « même s'il ne touche qu'1 % du marché mondial, l'entreprise peut rebondir ». Un sérieux coup de pouce pour Decouvelaere qui, en quatre ans, a vu son chiffre d'affaires réduit de plus de 40 %. « Sur des produits basiques, la différence de prix est de 1 à 3 avec les importations chinoises. C'est intenable. » Pour Patrick Decouve-

laere, « des licenciements ne sont pas à exclure. Pour nous le bon chiffre, ce serait 85 salariés et non 92 comme actuellement. Mais je préfère réorganiser les effectifs en interne, en donnant des formations ou avec des départs naturels à la retraite, plutôt que de licencier. Une société qui meurt en Europe, c'est la perte d'une génération de connaissances ».

Alexandra Voichet

Des records ont été battus ce week-end

Coup de chaud sur la France

Les températures baisseront en milieu de semaine

Il n'y a pas que le climat social qui se réchauffe. Le temps de ce week-end rappelle à tous que l'été approche. Dans la journée de samedi, plusieurs records de chaleur, pour un mois d'avril, ont été battus, principalement dans le Sud-Ouest. En moyenne, on se situe à 8° au-dessus des normales saisonnières. Selon Météo France, des records pour un début de mai devraient aussi tomber, même si les températures étaient un peu plus douces dimanche.

Le lauréat de samedi est Dax, avec une maximale de 32,7°, le précédent record étant de 30,7° en 2003. Ensuite vient Biarritz, 32,1°. Bordeaux, avec 31,1°, n'avait pas eu aussi chaud depuis 1949! Même situation à La Rochelle, où la température a atteint 29,1°, pulvérisant l'ancien record

de 28,6°, de 1949 lui aussi. Toute la France a eu droit à ses deux jours d'été « en avance »: Brest affichait 26° au compteur samedi, et Paris, 27°.

Cette vague de chaleur était annoncée depuis le milieu de la semaine dernière. « Elle est due à un apport massif d'air chaud du bassin méditerranéen, selon un flux de circulation d'air venant du sud », selon Météo France. « Mais à partir de demain, ça va baisser progressivement. En milieu de semaine, les températures devraient être de 10° inférieures à celles d'aujourd'hui. Cela en raison de l'arrivée de vents d'ouest, plus frais. »

Ainsi, les pics de pollution à l'ozone observés ce week-end dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, dans le sud de la Drôme et en Ardèche devraient rester des cas isolés; ce genre de pollution ne se produit que si la température dépasse les 30°.

Jean-Marie Benoist



Garde des enfants

Seuls 14 % des enfants de parents séparés ou divorcés vivent avec leur père. En 1968, ce pourcentage était encore de 20 %.

Source : INED

Pourquoi les enfants sont-ils confiés à la mère ?

LE CHIFFRE PARAÎT ÉNORME. Dans 80 % des cas de séparation, la garde des enfants est confiée à la mère. Comment expliquer une telle disproportion? D'abord en la nuanciant. En effet, le père demande la garde dans seulement 30 % des cas. Mais selon « Les divorces en 1996 », étude statistique du ministère de la Justice, lorsque les deux parents demandent la garde, les mères l'obtiennent près de 2,5 fois plus souvent.

La législation française a beaucoup évolué. Il y a trente ans, le « chef de famille » - notion patriarcale - a cédé la place à « l'autorité parentale » dans le couple, reconnue à la mère comme au père. Mais qu'en est-il de la séparation? « A l'heure actuelle, les textes de loi sont équilibrés », explique M^e Claude Lienhard, avocat au barreau de Strasbourg et spécialiste en droit de la famille. « Cela provient autant d'une prise de conscience collective du rôle des deux parents que d'un lobbying intensif des associations de pères et de

mères. Mais ce rééquilibrage ne s'est pas encore traduit dans la pratique. » Ainsi, de nombreuses décisions de justice font encore référence au « droit de visite », notion qui a pourtant été supprimée des textes de loi. Les études statistiques montrent

Les statistiques le montrent : dans un couple, c'est la mère qui s'occupe le plus des enfants

que dans les couples « non séparés », c'est la mère qui s'occupe le plus des enfants. Par exemple, un homme passera au maximum une heure et demie par jour à faire le ménage lié aux enfants, alors que sa femme y consacra plus de quatre heures. Un état de fait qui « peut éventuelle-

ment avoir une influence sur les décisions des juges, mais je pense que cela dépend beaucoup plus de l'attitude personnelle du magistrat », estime M^e Lienhard.

En parallèle, la notion même de « garde » est devenue obsolète. La déclaration des droits de l'enfant instaure le droit de jouir de ses deux parents. L'évolution de la loi française fait que maintenant la « non-présentation d'enfant » est assimilée à un enlèvement. Et la garde alternée connaît un succès grandissant.

« C'est un système très ouvert : ce n'est pas du 50/50, chacun trouve son arrangement », rappelle M^e Lienhard. « On pousse les gens à trouver des accords entre eux, dans le respect l'un de l'autre. C'est le rôle de la médiation familiale, un des pivots du dispositif de l'autorité parentale. » Négociation donc, plutôt qu'affrontement : un état d'esprit qui gagne du terrain, petit à petit.

Jean-Marie Benoist

Elles deviennent mamans de plus en plus tard

DES CHIFFRES INQUIÉTANTS. Au début des années 70, l'âge moyen des femmes à la première naissance était 24 ans; aujourd'hui, il approche les 28 ans. L'âge moyen à la maternité est passé, lui, de 26,7 ans à 29,6 ans. Le Haut Conseil de la population et de la famille (HICPF), dans un avis rendu la semaine dernière, s'alarme de cette évolution qui tend même à s'accélérer.

Avoir un enfant tard n'est pas sans danger pour la mère et pour l'enfant. Parmi les risques les plus connus, la trisomie 21. Bien que concernant toutes les grossesses, le risque augmente fortement lorsque l'âge de la mère dépasse 35 ans : il est de 1 % à 40 ans et de 2 % à 42 ans.

Autre risque : les naissances prématurées. Le taux de prématurité est de 5,7 % avant 35 ans, contre 8,2 % après. Les prématurés nécessitent souvent des transferts vers des services spécialisés et coûteux, avec des risques de handicap lourds pour l'enfant. De plus, la part des prématurés est élevée parmi les mort-nés. Le même problème se pose avec les grossesses multiples, plus fréquentes après 40 ans, qui donnent souvent lieu à des naissances prématurées.

Risques aggravés

La santé des mères est elle aussi en jeu. Non seulement les accouchements sont plus difficiles après 40 ans, mais les « mères tardives » ne bénéficieraient pas de la protection significative et durable contre le cancer du sein acquise par les « jeunes mères ». Or celui-ci est la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. Mais le risque le plus grand est... de ne pas avoir d'enfants. A 25 ans, 5 % des femmes sont stériles; à 45 ans, 50 % le sont. Il reste les techniques de fécondation in vitro, mais celles-ci sont onéreuses et aboutissent fréquemment à des grossesses multiples.

Il n'existe évidemment pas de solution miracle au problème. En effet, la décision d'avoir un enfant dépend d'abord de soi, mais aussi d'une série de conditions sociales : études longues, vie professionnelle, problèmes de logement, difficultés financières... Autant dire que demander aux femmes de faire des enfants plus tôt ne résoudra pas la question. Le HICPF préconise plusieurs pistes d'action : entre autres, une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement des grossesses tardives, et un dialogue poussé avec les acteurs économiques et sociaux concernés.

Jean-Marie Benoist

Suite page 4

Éléments d'un dossier sur l'évolution de la famille en France

Le prince est entré à l'académie de Sandhurst

L'armée pour calmer Harry

■ Après avoir choqué le Royaume-Uni il va connaître la discipline militaire

Le choc risque d'être rude pour le prince Harry. Après deux ans de «vacances», le troisième héritier de la Couronne d'Angleterre est rentré hier à l'académie de Sandhurst (RMAS, Royal Military Academy Sandhurst), la plus prestigieuse école militaire d'Angleterre. Le prince y passera 44 semaines. Un laps de temps qui inculquera peut-être au prince un peu de tempérance.

Horaires stricts et difficiles (réveil à l'aube!), discipline de fer, cours militaires et tâches ménagères feront son pain quotidien. Le prince aura l'occasion de se familiariser autant à la manipulation des explosifs qu'au repassage de ses chemises. Pas de traitement de faveur: «le jeune prince ne sera pas traité différemment des autres recrues», selon le sergent major Vince Gaunt, un des officiers chargé de la formation. Pas de «Your Highness» qui tienne, Harry devient «Mr Wales», et a intérêt à rester dans le rang.

Or à l'opposé de son frère, le prince William, qui apparaît comme un jeune étudiant propre sous tous rapports, Harry est le chien fou de la famille. En 2002, il manque de se faire renvoyer d'Eton pour consommation de haschich. Après sa sortie de



Le Prince Charles (à gauche) et son fils Harry, hier à Londres

l'école, en 2003, il fait plus régulièrement la une des magazines anglais pour ses virées nocturnes arrosées que pour son action humanitaire au Lesotho, petit

Il a posé en soldat allemand de l'Afrika Korp

royaume africain. Le point culminant de sa carrière médiatique: sa photo en soldat allemand de l'Afrika Korp arborant une croix gammée, parue en Une du *Sun* le 12 janvier dernier. Un scandale qui aurait pu mettre à mal sa candidature à Sandhurst.

Même la motivation du prince paraît suspecte. Officiellement, Harry «sautait de joie» samedi à la veille de son entrée. Or il devait initialement incorporer Sandhurst en janvier. Une blessure au genou, reçue l'été dernier pendant... un entraînement préparatoire à l'examen d'entrée à la RMAS, l'a fait repousser la date jusqu'à hier. Par contre, sa blessure ne l'a pas empêché de s'entraîner au polo en novembre en Argentine, ni d'aller skier en Suisse fin mars, ni enfin de faire un safari en Afrique du Sud avec sa petite amie le mois dernier. C'est sûr, c'est plus drôle que de citer ses gros godillots tous les matins...

Jean-Marie Benoist



Photo: Reuters / AFP

Letizia, princesse des Asturies, attend un Infant

La famille royale d'Espagne, dans un bref communiqué, a annoncé hier l'heureuse nouvelle: la princesse Letizia, épouse du prince héritier Felipe de Bourbon, accouchera en novembre de son premier enfant. Le bébé, dont le sexe n'est pas

encore connu, recevra à la naissance le titre d'Infant ou d'Infante d'Espagne et occupera la seconde place dans l'ordre de succession au trône. Mais si c'est une fille, et qu'elle a ensuite un petit frère, elle ne sera pas appelée à régner: la législa-

tion actuelle établit encore la primauté de l'homme sur la femme. Les réformes à ce sujet, promises par le gouvernement Zapatero, ne devraient pas voir le jour avant 2008, et ne seront probablement pas rétroactives.

Photo: Reuters / AFP

EN BREF

En Angleterre, le malheur compte aux examens

La controverse a fait rage en France autour de l'introduction du contrôle continu dans le bac. D'après des consignes révélées hier, nos voisins britanniques, eux, ont moins de scrupules à avantager certains candidats au brevet et au A-levels, si certaines conditions sont remplies.

Ainsi, si l'animal domestique du candidat meurt le jour de l'examen, la note sera augmentée de 2%. Le décès de ce même animal la veille ne garantit, lui, qu'un gain de 1%. Par contre, on ne sait pas qui, du poisson rouge ou du chien, rapporte le plus.

Autres cas prévus: un bras cassé, le rhume des foies, la migraine... Mais le vrai jackpot arrive avec la mort récente d'un membre de sa famille: jusqu'à 5% de bonus! Parents anglais, attention: l'expression «se sacrifier pour l'éducation de ses enfants» risque de devenir littérale.

Un couple de cigognes a disparu

Un couple de cigognes a disparu dans la nuit de vendredi à samedi d'un enclos d'Eschenzwiler, dans le Haut-Rhin. Le cadenas a été arraché. Aucune plume ni trace de sang n'a été retrouvée dans l'enclos. Les deux animaux devaient être relâchés quelques jours plus tard dans le cadre d'un programme de réinsertion de la cigogne dans la région.

Himalaya: exploit d'une cordée française

Christian Trommsdorff, 41 ans, Yannick Graziani, 32 ans et Patrick Wagnon, 36 ans ont atteint samedi un des sommets encore vierge du Chomo-Lonzo, dans l'Himalaya chinois, à 7199 mètres d'altitude. Partis le 3 mai du camp de base, situé à 5300 mètres, les trois alpinistes ont dû faire face à des conditions météorologiques défavorables.

L'incendie détruit un navire des pharaons

Une réplique du navire des pharaons, le Pount, en cale sèche dans un bassin du château des Creisauds à Aubagne a été détruite vendredi par un incendie. Le bateau avait été reconstruit avec l'aide de l'Etat et des subventions de la Marine entre 1980 et 1985. La piste de l'incendie criminel est favorisée par les enquêteurs.

Une randonneuse recherchée dans l'Oisans

Une randonneuse parisienne de 54 ans, dont on est sans nouvelles depuis jeudi, était toujours recherchée hier dans le massif de l'Oisans (Isère). La randonneuse a quitté jeudi matin un gîte d'étape en indiquant qu'elle partait dans le secteur de l'Enchâtra par des sentiers de randonnée sans difficulté. Sa voiture a été retrouvée sur le parking.

09/04/05

Belkadi, gréviste de la faim régularisé

Après six ans en France, cinquante jours de jeûne, et en dépit des expulsions, des menaces et des pressions, Belkadi Bentia, 51 ans, a tenu bon. Avec les onze autres grévistes de la faim de la Bourse du travail, il a obtenu sa régularisation. Dans la dialectique employée par Dominique de Villepin hier, il est un « dossier traité au cas par cas » ; sa « situation humaine » justifie l'obtention de son titre de séjour. Les déclarations du ministre ont choqué Belkadi. « Pour les sans-papiers la vie, c'était déjà impossible. Ça va être pire maintenant. Ils n'arrêtent pas de parler de solidarité... et ils laissent les gens crever... » Quand, vendredi, l'annonce de leur régularisation tombe, il ne veut pas y croire. « On a attendu que ça passe à la télé. Alors on a tous pleuré. J'ai une fille en Algérie qui devait se marier l'année dernière, qui n'a pas pu parce que je n'étais pas là. J'ai tout de suite pensé à elle. Je vais pouvoir aller la voir. » Il sourit. « C'est une nouvelle vie qui commence. Mon patron m'apprécie, il va me déclarer. Ça va être bien. » Mais aujourd'hui il est inquiet. « Seulement cinq d'entre nous ont reçu une convocation. Moi, rien. Alors j'ai peur. Mais je suis prêt à recommencer la grève s'il le faut. »

Belkadi naît en Algérie en 1954. « J'avais un magasin. En 1993, des terroristes sont venus me réclamer de l'argent. Je ne l'avais pas, j'étais en danger. J'ai aussitôt commencé les démarches pour venir en France. Dès que j'ai eu mon visa, je suis parti me cacher. » Il abandonne tout : son magasin et ses sept enfants. « J'ai voulu venir en France parce que c'est un pays de droit. C'est un choix de cœur. Et dans le Code civil un article dit que, si on est né sous le drapeau français, on a le droit à la nationalité... » Il travaille au noir dans le bâtiment. Il rencontre d'autres sans-papiers, qui deviennent des amis. A bout, ils décident de faire cette grève de la faim. « On n'aurait pas dû en avoir besoin. Mais il fallait agir. On n'en pouvait plus d'attendre. »

Jean-Marie Beneist

Jacky le Mat relaxé en appel

Jacky le Mat, de son vrai nom Jacky Imbert, le dernier par-rain présumé de la mafia marseillaise, a été relaxé hier par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Détenue depuis octobre 2003 à la maison d'arrêt de Luynes, il avait été condamné le 14 décembre 2004 en première instance à quatre ans de prison ferme pour un projet avorté de fabrication clandestine de cigarettes dans un entrepôt de la région marseillaise.



Un récidiviste pris en flag

L'antigang de Paris (BRI) a interpellé jeudi un braqueur multirécidiviste, alors qu'il venait de retirer 6.500 € au Crédit Mutuel de Villemomble (Seine Saint-Denis). Jean-Claude, âgé de 43 ans et connu pour toutes formes de vol avait convaincu les employés de lui remettre cette somme avec l'aide d'une réplique de pistolet Beretta et d'une fausse grenade. Un mode opératoire qui lui aurait servi à sept reprises à Paris et en banlieue-est, entre juillet 2004 et janvier 2005. Le malfaiteur a été déferé hier au parquet de Bobigny.

Un fourgon blindé braqué à Aix-en-Provence

Un commando de quatre hommes armés de fusils mitrailleurs et cagoulés ont attaqué un fourgon blindé de transport de fond de la société Securitas hier matin à 7 h 45. Après avoir détourné le fourgon par la force, les malfaiteurs l'ont abandonné en emportant une partie de la cargaison. Le montant total du préjudice n'est pas encore connu, mais le fourgon transportait près d'un million d'euros.

Nouvelles fouilles chez Michel Fourniret

De nouvelles fouilles sont prévues sur le terrain de l'ancien domicile belge de Michel Fourniret le 13 avril prochain. Ces recherches viseraient à retrouver la trace de trois baby-sitters qu'il aurait tués dans les années 90, selon des accusations portées par son épouse. Elle-même est mise en examen pour assassinat pour avoir participé à leur recrutement.

12/04/05

EN BREF

Un tireur recherché à Louviers

La police restait très mobilisée hier à Louviers (Eure) où un tireur a blessé grièvement à l'œil Ophélie, une fillette âgée de 10 ans, lundi, vers 19 heures. Son œil serait « perdu » selon le CHU de Rouen où elle a été hospitalisée. Deux autres enfants plus jeunes qui jouaient dans la rue avec la fillette ont été touchés à la cuisse et à l'abdomen. 24 heures plus tôt et dans le même créneau horaire, un homme avait également été frappé à la cuisse par un tir. Selon la police, la munition employée par le tireur est un plomb de 4,5 mm, utilisé dans les armes à air comprimé.

10 ans d'inéligibilité pour Mancel

Jean-François Mancel, député UMP et ancien président du Conseil général de l'Oise, a été condamné jeudi par la cour d'appel de Paris à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 30.000 € d'amende pour prise illégale d'intérêts. Avec ce délit sont automatiquement assortis 10 ans d'inéligibilité. Son avocat a affirmé que Jean-François Mancel allait « bien évidemment » former un pourvoi en cassation.

Le cambriolage chez Roussin filmé

Le cambriolage du bureau de Michel Roussin, perpétré dans la nuit de lundi à mardi dans la Tour Bolloré à Puteaux (Hauts-de-Seine), a été filmé par les caméras de surveillance. Fait qui ne laisse pas d'intriguer l'avocat de Michel Roussin, les cambrioleurs étaient au nombre de sept et ont opéré pendant plus de trois heures sous l'œil de caméras parfaitement visibles.

Procès Jackson : la mère de l'accusateur à la barre

Les avocats de Michael Jackson ont commencé hier à s'attaquer au témoignage de la mère de l'accusateur. La jeune femme d'une trentaine d'année a été décrite comme une « plaignante professionnelle », habituée des dénonciations calomnieuses rapportant gros. Lors de ses déclarations, elle s'était montrée volubile et théâtrale, poussant de gros soupirs et pointant un doigt accusateur vers Michael Jackson.

Bugaled Breizh : les Britanniques démentent

Le ministère britannique de la Défense a affirmé hier qu'aucun sous-marin britannique ne s'est approché à moins de cent miles du chalutier breton Bugaled Breizh, qui a fait naufrage le 15 janvier dernier au large du cap Lizard. Le sous-marin anglais Turbulent, mis en cause par une enquête menée par France 3 et Le Point, « est resté dans le port de Da-venport toute la journée. Il est sorti le 16 et a eu une avarie », a indiqué le porte-parole.

EN BREF

Marc Dutroux jugé pour trafic de véhicules

Le pédophile et assassin belge Marc Dutroux est poursuivi aux côtés de sept autres prévenus dans le cadre d'un trafic de véhicules en 1995. Tous les prévenus ont été cités à un moment ou un autre lors du procès pour pédophilie instruit en 2004, à l'issue duquel Marc Dutroux avait été condamné à la détention à perpétuité, mais la justice belge a estimé qu'il n'y avait pas de lien entre les deux affaires.

Fouilles chez Fourniret : On cherche un corps

Les fouilles dans le domicile belge du tueur en série présumé Michel Fourniret devraient durer « deux à trois semaines » et visent à retrouver le corps « d'au moins » une jeune fille, selon la justice belge. Les enquêteurs cherchent en particulier la trace d'une jeune fille au pair recrutée en 1992, ainsi que deux baby-sitters employées pendant les années 90.

Jean-Pierre Treiber clame son innocence

Jean-Pierre Treiber, le principal suspect dans l'affaire de l'assassinat de Géraldine Giraud et de Katia Lherbier, comparait hier devant le juge d'instruction. « Il maintient sa position. Il clame son innocence », a déclaré Me Nathalie Daude au sortir des 6 heures d'interrogatoire. Il avait été auditionné pour la première fois le 23 février. Les deux jeunes femmes avaient été retrouvées mortes le 9 décembre dans son jardin.

Un meurtre avoué cinq ans après

Une femme de 40 ans a été mise en examen pour homicide volontaire et écrouée à la prison de Nantes après avoir avoué le meurtre de son mari il y a cinq ans de trois coups de fusil de chasse. Elle a indiqué avoir commis le crime pour échapper à la violence de son époux, Victor Saint-Charles, ouvrier en bâtiment.

Les collégiens jugent justes leurs punitions

Selon une étude Credoc que publie Okapi, mensuel pour les 10-15 ans, les collégiens considèrent les punitions qu'on leur inflige comme plutôt justes dans l'ensemble. A 56 %, ils considèrent que les enseignants punissent à bon escient, et 54 % jugent les punitions adaptées. Le principal motif de punition reste le bavardage en cours, et la solution la plus souvent employée, la colle.

15/04/05